Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_90-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 25 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis KERDELHUÉ, Maire.

Étaient également présents :
Robert HÉNAULT, Marie-Claire DECROIX, François VERGNON, Céline BOSSEUR DIT TOBY, Louis MEDICA, Nathalie LE FOLL, Alexandre SAHAL, Anne-Laure MORGON, Walter PAULMIER, Emmanuelle CHIFFOLEAU, Judickael PINARD, Françoise GILVESTRE, Gérald TOUCOURT, Delphine BRIAND, Clément MACHETEL, Fabienne RICHAUD, Dominique LOUIS, Christian FAUCHEUR, Jean-René LE PIQUET, Capucine FALOURD, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER, Solen LE GAL, Patrice JACQUEMINOT, Laëtitia MÉLOIS

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Cécile BERGER à François VERGNON
Franck LÉNA à Bernard BASTIER
Annie RAMIREZ à Régis KERDELHUÉ
Sandrine TURLURE à Nathalie LE FOLL

Secrétaire : Mme Capucine FALOURD

Date de la convocation	18 Juin 2026
Date de l'affichage	19 Juin 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2026_90 Adhésion à l'ANACEJ
Rapporteur : F. Vergnon

L'ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes), créée en 1991, accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre et le développement de démarches de participation des enfants et des jeunes à la vie locale.

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), il est proposé d'adhérer à cette association afin d'accompagner la création du futur Conseil des Jeunes de la commune, destiné aux jeunes âgés de 12 à 18 ans, projet inscrit parmi les engagements de la municipalité.

Cette adhésion, dont le coût annuel est estimé à environ 850 €, permettra à la commune de bénéficier d'un accompagnement méthodologique pour la création et l'animation de cette instance participative. Elle donnera également accès à des ressources documentaires, des formations, ainsi qu'à des échanges de pratiques et de retours d'expérience avec d'autres collectivités engagées dans des démarches similaires.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_90-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Éducation, jeunesse, numérique et citoyenneté du 28 mai 2026,

AUTORISE l'adhésion de la commune à l'ANACEJ.

DECIDE d'inscrire les crédits correspondants au budget communal.

Adopté à 24 Pour et 9 Contre (Franck LÉNA a donné procuration à Bernard BASTIER, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER, Solen LE GAL, Patrice JACQUEMINOT, Laëtitia MÉLOIS).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Juin 2026
Le Maire,
Régis KERDELHUÉ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.